



# Le p'tit JOURNAL



Roselin pourpré

Mention de provenance : Jean-Pierre Sylvestre

**SÉANCES DU  
CONSEIL**

Février et mars 2025

**INTERVENTION  
RIVIÈRE VERTE**

Détails en pages 8 et 9

**OFFRES  
D'EMPLOI**

Pages 10 à 14

## BLOC-NOTES MUNICIPAL

### **Ligne d'urgence municipale : une ressource à utiliser à bon escient**

Chers citoyens et citoyennes,

Nous souhaitons vous rappeler l'importance d'utiliser la ligne d'urgence municipale de façon adéquate. Cette ligne est disponible en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal afin de répondre aux **situations urgentes** qui nécessitent une intervention immédiate de la Municipalité.

#### **Quand appeler la ligne d'urgence ?**

Utilisez ce numéro uniquement pour signaler des situations critiques nécessitant une intervention rapide, telles que :

- Un **bris d'aqueduc** ou une fuite majeure d'eau potable ;
- Une **fermeture d'eau d'urgence** affectant plusieurs résidences ;
- Un **arbre tombé sur la voie publique** empêchant la circulation ;
- Une **infrastructure municipale endommagée** (p. ex. panneau de signalisation critique, affaissement de chaussée) représentant un danger immédiat ;
- La présence d'un animal potentiellement dangereux errant sans surveillance et représentant un risque pour la sécurité publique.**

Ces exemples ne sont pas limitatifs – toute situation compromettant la sécurité ou l'intégrité des infrastructures municipales peut justifier un appel.

#### **Ce numéro ne doit pas être utilisé pour :**

- Des questions générales ou des demandes d'information ;
- Des signalements qui peuvent attendre l'ouverture du bureau municipal ;
- Des situations qui relèvent des services d'urgence (police, pompiers, ambulance) – dans ces cas, composez plutôt le **911**.

Lors des tempêtes hivernales, nous avons constaté une augmentation importante des appels pour des situations qui ne nécessitaient pas une intervention immédiate de la Municipalité. Nous comprenons vos préoccupations, mais nous vous demandons de réserver la ligne d'urgence aux véritables urgences municipales.

Merci de votre collaboration pour assurer un service efficace et rapide à ceux qui en ont réellement besoin.

La Municipalité de L'Isle-Verte

### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE** **COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2025**

La collecte des encombrants aura lieu dans la semaine du 2 juin. Vous devez vous inscrire à la collecte **avant le 30 mai à midi** en téléphonant au **581 743-2227**.

Nous en profitons pour vous rappeler que vous devez utiliser ce même numéro de téléphone en cas de bacs non ramassés ou de bacs endommagés lors des collectes.

## BLOC-NOTES MUNICIPAL

### PERMIS D'ARROSAGE

**Du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> septembre**

L'arrosage est **permis entre 19 h et 22 h** pour les jours suivants :

- ◇ Numéros civiques pairs: mardi, jeudi et samedi ;
- ◇ Numéros civiques impairs: mercredi, vendredi et dimanche.

Pour une nouvelle pelouse ou pour un besoin particulier en arrosage (en dehors des heures mentionnées ci-haut), vous devez obtenir un **permis délivré par la Municipalité**. Faites-en la demande en téléphonant au 418 898-2812, poste 300.

### INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Mme Julie Lemieux est présente au bureau municipal :

- ◇ **les mercredis en après-midi** (13 h à 16 h 30) ;
- ◇ **les jeudis toute la journée** (8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30).

Prenez toutefois note qu'elle sera absente aux dates suivantes :

- ◇ Mercredi 9 avril
- ◇ Jeudis 10 et 17 avril
- ◇ Jeudi 24 avril (en avant-midi seulement)

Veuillez donc prévoir vos demandes de permis en conséquence.

### BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Prenez note que le bureau municipal sera fermé:

- ◇ le **lundi 21 avril 2025** en raison du congé de Pâques ;
- ◇ le **lundi 19 mai** en raison de la journée nationale des Patriotes.

### AVIS AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DATE DE TOMBÉE

La date pour nous faire parvenir votre article pour le prochain journal municipal est le **jeudi 15 mai à 17 h**.

Tout texte reçu après cette date ne sera pas publié dans le journal qui sortira le 1<sup>er</sup> du mois suivant. Merci de bien vouloir nous transmettre le tout par courriel, à [reception@lisle-verte.ca](mailto:reception@lisle-verte.ca), en format Word. De plus, si vous avez des photos à joindre à votre article, veuillez nous les envoyer dans leur format original.

### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**8 avril 2025**  
**13 mai 2025**

Les séances ont lieu au Pavillon de l'amitié (140, rue Saint-Jean-Baptiste) à compter de 20 h.

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte Mardi 11 février 2025, à 20 h

#### 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### 2. Approbation du procès-verbal

- 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025

#### 3. Administration générale

- 3.1. Ratification et approbation des paiements et des comptes à payer
- 3.2. Dépôt du rapport annuel 2024 sur l'application du règlement de gestion contractuelle
- 3.3. Motion de condoléances à la suite du décès de monsieur Émilien Michaud
- 3.4. Versement du budget d'opération 2025 à la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte (CDET)
- 3.5. Création d'un fonds réservé pour l'aménagement du terrain industriel de la rue Notre-Dame
- 3.6. Création d'un fonds réservé pour le remboursement du règlement d'emprunt 2022-192, prêt 16
- 3.7. Intention de retrait de la Municipalité du service écho MMS de la firme Ildside
- 3.8. Acceptation de l'entente de partenariat avec le CPE des Cantons de Rivière-du-Loup pour l'établissement La bulle de lait
- 3.9. Paiement de la retenue finale pour le projet de construction de l'abri à abrasif
- 3.10. Nomination d'une mairesse suppléante
- 3.11. Retrait du caractère d'utilité publique de certains lots dans le cadre de la régularisation du dossier 6 2007 04154
- 3.12. Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour une solution structurelle à la problématique du réseau pluvial lié à la rivière Verte
- 3.13. Demande d'intervention de l'aéroglysseur de Pêches et Océans Canada pour le déglaçage de la rivière Verte

#### 4. Première période de questions

#### 5. Voirie municipale – eau potable et eau usée

- 5.1. Acceptation de l'offre de services d'Écho-Tech pour la mesure d'accumulation des boues en 2025
- 5.2. Autorisation de vente de la sableuse de marque AT

#### 6. Loisirs, culture et vie communautaire

- 6.1. Adoption de la tarification du terrain de jeu hivernal et estival
- 6.2. Embauche de personnel pour le terrain de jeu hivernal
- 6.3. Dépôt d'une demande de subvention au Programme d'assistance financière de la Fête nationale du Québec 2025

#### 7. Urbanisme

Aucun point à l'ordre du jour.

#### 8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile

Aucun point à l'ordre du jour.

## 9. Affaires nouvelles

Aucun point à l'ordre du jour.

## 10. Deuxième période de questions

## 11. Clôture et levée de la séance

# Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte Mardi 11 mars 2025, à 20 h

## 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

## 2. Approbation du procès-verbal

2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2025

## 3. Administration générale

3.1. Ratification et approbation des paiements et des comptes à payer

3.2. Ordonnance de vendre - Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

3.3. Autorisation d'enchérir et d'acquérir certains immeubles lors de la vente d'immeubles pour défaut de paiements des taxes municipales

3.4. Approbation du contrat de location de la sacristie de l'église de La Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste avec la Fabrique

3.5. Renouvellement du contrat d'assurance collective pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

3.6. Dépôt d'un état financier trimestriel

3.7. Crédit de la taxe foncière générale pour la Corporation Les amis des aînés, applicable à l'immeuble de la résidence de l'Ancre

## 4. Première période de questions

## 5. Voirie municipale – eau potable et eau usée

5.1. Adjudication du contrat pour les travaux de scellement de fissures – Appel d'offres 2025

5.2. Adjudication du contrat pour la réparation du réservoir du camion-citerne incendie

5.3. Adjudication du contrat pour l'achat de couteaux pour la niveleuse et les camions de déneigement

5.4. Adjudication du contrat pour la réparation de la pompe 1 de la station de pompage des eaux usées n°1

## 6. Loisirs, culture et vie communautaire

6.1. Soutien à la demande de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) concernant les enjeux des camps de jour municipaux

## 7. Urbanisme

Aucun point à l'ordre du jour.

## 8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile

Aucun point à l'ordre du jour.

## 9. Affaires nouvelles

Aucun point à l'ordre du jour.

## 10. Deuxième période de questions

## 11. Clôture et levée de la séance

Pour consulter les procès-verbaux ou visionner les enregistrements des séances, rendez-vous sur le site Web de la Municipalité, dans la section *Affaires municipales*, onglet *Conseil municipal*.

Vous pouvez aussi utiliser les liens suivants:

[Procès-verbaux](#) ;

[Enregistrements](#).

## CHRONIQUE URBANISTIQUE

### Abris d'hiver temporaires

Depuis deux ans, la Municipalité a fait plusieurs interventions concernant la conservation des abris d'autos durant la période estivale. Sachez que nous continuerons nos interventions afin de faire respecter la réglementation en vigueur que voici :

#### *Article 8.2.1.1 Abri d'hiver et clôture à neige*

*Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones, du 1<sup>er</sup> octobre d'une année au 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante.*

#### *Article 8.2.1.2 Vestibule d'entrée recouvert pour la saison hivernale*

*Les vestibules d'entrée recouverts d'un matériau autre qu'un matériau de finition extérieure prescrit à l'article 5.4 de ce règlement, sont autorisés dans toutes les zones, du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante.*

Tous les propriétaires d'immeuble qui ont déjà reçu un avis et chez qui nous constaterons la présence d'un abri d'auto, d'un abri d'hiver ou d'une structure d'abri à compter du 2 mai 2025 recevront un constat d'infraction sans autre avis. Le constat sera d'un montant de 500 \$ plus les frais.

### Piscines résidentielles

Afin d'en limiter l'accès aux jeunes enfants pour des raisons de sécurité, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres). Il est donc primordial de vous adresser d'abord à la Municipalité pour effectuer une demande de permis de construction de piscine et/ou d'une installation connexe (clôture, plateforme, terrasse, etc.).

La réglementation s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date de mise en place. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leurs installations.

Les municipalités sont responsables d'appliquer le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#) et doivent informer les propriétaires des règles en vigueur, délivrer les permis pour les travaux d'installation et procéder à des inspections. Un inventaire des piscines a été réalisé dans la dernière année et chaque propriétaire recevra une communication par la poste d'ici le mois de juin. Une visite d'inspection sera effectuée en 2025 afin de pouvoir nous assurer de la sécurité des équipements.

### Entretien des terrains

La Municipalité intensifiera ses interventions à ce sujet également. Sachez que l'an dernier, un constat d'infraction a été délivré et le propriétaire a dû payer la somme de 500 \$ plus les frais pour avoir failli à la réglementation municipale :

#### *10.1.7 Entretien des terrains*

*Tous les terrains, occupés ou non, doivent être entretenus et laissés libres de cendre, d'eaux sales, d'immondices, de déchets, de débris, de fumier, d'animaux morts, de matières fécales ou putréfiables, de mauvaises herbes, de broussailles, de rebuts, de pièces de véhicule et de véhicules désaffectés.*

L'entretien des terrains est d'une grande importance pour la Municipalité de L'Isle-Verte. Ainsi, nous vous prions d'y porter une attention particulière puisque le fait de laisser pousser l'herbe de façon excessive ou de laisser des déchets et des encombrements de matériaux sur les propriétés constitue une nuisance. Nous demandons donc la collaboration de tous afin de rendre notre milieu de vie agréable, attrayant et sécuritaire.

### Demandes de permis

N'oubliez pas que pour la planification des travaux sur votre propriété ou votre terrain, vous devez obtenir les permis et certificats requis pour tous les travaux admissibles. L'inspectrice municipale, qui est la personne mandatée par la Municipalité pour délivrer les permis, se fera un plaisir de répondre à vos questions en ce qui concerne vos travaux!

N'attendez pas la veille du début des travaux pour effectuer votre demande de permis, car il peut y avoir un certain délai entre la demande et la délivrance du permis. L'inspectrice a jusqu'à 30 jours pour analyser votre demande lorsqu'elle a en main tous les documents nécessaires. Le permis délivré est strictement relié aux travaux qui sont déclarés sur la demande. Si vous modifiez ceux-ci (p. ex. ajout de travaux), le permis n'est plus valide et vous devez effectuer une nouvelle demande. Il est important d'avoir la confirmation d'obtention de votre permis et les autorisations requises avant d'effectuer vos travaux.

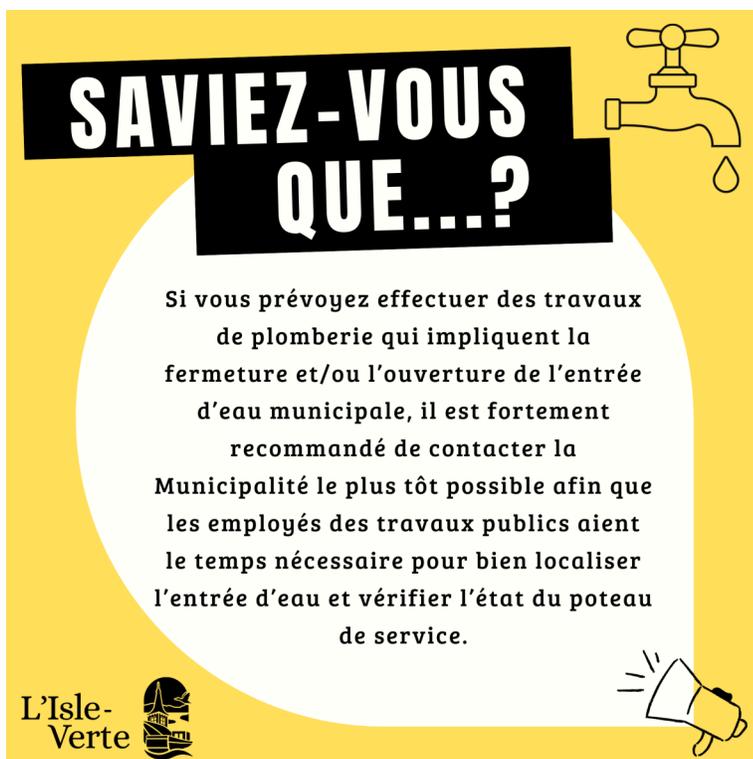
Voici quelques exemples de travaux requérant un permis:

- ◇ la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment ;
- ◇ la rénovation ou la modification d'un bâtiment ou d'une construction ;
- ◇ l'ajout ou le changement d'un usage ;
- ◇ le déplacement ou la démolition d'un bâtiment ;
- ◇ les travaux de remblai, déblai ;
- ◇ l'installation d'une piscine ;
- ◇ le creusage d'un puits ;
- ◇ la construction d'une installation septique ;
- ◇ la coupe d'arbres.

### Comment faire une demande de permis?

Vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer pour rencontrer l'inspectrice et manquez de temps pour lui téléphoner sur les heures d'ouverture du bureau municipal? Faites votre demande de permis en ligne en vous rendant sur le site Web de la Municipalité dans la section *Demande de permis* ou en utilisant le lien suivant : [Permis](#).

Pour prendre rendez-vous avec l'inspectrice, téléphonez au bureau municipal ou utilisez notre plateforme de rendez-vous en ligne : [Rendez-vous](#). Vous pouvez aussi la trouver dans l'onglet *Espace citoyen* → *Urbanisme* → *Inspection* de notre site Web.



**SAVIEZ-VOUS QUE...?**

Si vous prévoyez effectuer des travaux de plomberie qui impliquent la fermeture et/ou l'ouverture de l'entrée d'eau municipale, il est fortement recommandé de contacter la Municipalité le plus tôt possible afin que les employés des travaux publics aient le temps nécessaire pour bien localiser l'entrée d'eau et vérifier l'état du poteau de service.

L'Isle-Verte 

## INTERVENTION SUR LA RIVIÈRE VERTE : UNE ACTION ESSENTIELLE DE LA MUNICIPALITÉ

### Une débâcle impressionnante et une situation critique

Le samedi 22 mars, la rivière Verte a été le théâtre d'un événement marquant : une importante débâcle a secoué le secteur entre le pont de la route 132 et la chute. Cette montée soudaine des eaux a malheureusement causé des dommages dans le parc de la rivière et a entraîné l'inondation de six résidences, dont une a dû être évacuée.

La situation s'est compliquée avec la présence d'un bouchon de frasil à l'embouchure de la rivière. Le frasil est une accumulation de fines particules de glace qui, en raison de conditions météorologiques spécifiques, restent en suspension dans l'eau et s'agglomèrent pour former un obstacle sous-glaciaire. Lorsqu'un bouchon de frasil se crée, l'eau ne peut plus s'écouler librement, ce qui entraîne une montée rapide du niveau en amont et peut provoquer des inondations.



Source: Radio-Canada

### L'intervention déterminante de l'Amphibex

Face à cette situation critique, la Municipalité de L'Isle-Verte a pris les devants et a mandaté une équipe spécialisée pour intervenir sans délai. L'Amphibex, un équipement conçu pour briser le couvert de glace et dégager les embâcles, est entré en action le dimanche 23 mars au matin.

Dès ses premières interventions, l'Amphibex a permis de dégager le bouchon de frasil qui bloquait l'embouchure de la rivière. Le résultat a été immédiat : en quelques instants, le niveau de l'eau a considérablement diminué, réduisant la pression sur les secteurs à risque. Sans cette action rapide et efficace, la situation aurait pu s'aggraver et causer des dommages encore plus importants dans les jours suivants.

### Une météo favorable qui a aidé à stabiliser la situation

Si l'intervention de l'Amphibex a été déterminante, la météo a également joué en notre faveur. Dans la semaine qui a suivi la débâcle, les températures sont restées modérées, évitant une fonte rapide de la neige et réduisant le risque de nouvelles débâcles. Cette accalmie a permis de stabiliser la rivière et de limiter les impacts supplémentaires. En effet, l'eau s'écoulant plus librement, ceci a engendré l'érosion des glaces en aval de la passerelle et la libération des glaces en place.

### Une décision proactive qui a limité les impacts

Cette intervention décisive et planifiée par la Municipalité a démontré l'importance d'une action rapide et concertée face aux phénomènes naturels qui touchent notre territoire. Grâce à une surveillance accrue et

une prise de décision éclairée, nous avons pu éviter un scénario où les débordements auraient pu causer des dégâts considérables aux infrastructures municipales et aux propriétés privées.



Avant l'intervention



Après l'intervention

### Une surveillance constante et des mesures adaptées

La Municipalité poursuit une surveillance rigoureuse de l'évolution de la situation en collaboration avec ses partenaires. Le travail se poursuit afin de s'assurer que les conditions sur la rivière restent stables et sous contrôle.

Nous remercions l'ensemble des citoyens pour leur vigilance et leur collaboration. Nous sommes conscients des inquiétudes que peut susciter une telle situation et nous continuons à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection de notre communauté.

Merci de votre confiance,

La Municipalité de L'Isle-Verte

## RAPPEL - ADHÉSION AUX COMMUNIQUÉS WEB

Depuis décembre dernier, la Municipalité de L'Isle-Verte s'est dotée d'un nouveau moyen de communication afin de transmettre rapidement des informations importantes aux citoyens. Il s'agit du fameux « communiqué Web » qui représente une alternative intéressante pour ceux et celles qui n'ont pas de compte Facebook par exemple. Voici le type d'information que l'on y retrouve:

- ◇ Avis/levée d'ébullition de l'eau ;
- ◇ Séance extraordinaire du conseil municipal ;
- ◇ Période d'inscription (p.ex. terrain de jeu) ;
- ◇ Rappel d'échéance de taxes ;
- ◇ Fermeture de route ou travaux de voirie majeurs ;
- ◇ Événements spéciaux ;
- ◇ Publication du journal municipal.

Pour y adhérer, il vous suffit de nous faire parvenir votre adresse courriel à [reception@isle-verte.ca](mailto:reception@isle-verte.ca) en nous mentionnant votre désir de recevoir les communiqués Web. De plus, sachez qu'il vous sera possible de vous désabonner en tout temps.



## OFFRE D'EMPLOI - ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE)



### Rejoignez notre équipe !

La Municipalité de L'Isle-Verte est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper la fonction de

**ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE)**

**LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE EST À LA RECHERCHE D'UNE PERSONNE DYNAMIQUE ET ORGANISÉE POUR SE JOINDRE À SON ÉQUIPE À TITRE D'ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE).**

#### VOTRE RÔLE

Sous l'autorité de la direction générale, vous assurerez un soutien administratif essentiel et contribuerez à la gestion des communications ainsi qu'au service aux citoyens.

#### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

##### ◆ Accueil et service aux citoyens

- Accueillir et informer les citoyens avec courtoisie ;
- Répondre aux demandes reçues par téléphone et par courriel ;
- Gérer les rendez-vous et la location des locaux municipaux ;
- Assurer le suivi des plaintes et demandes aux services concernés.

##### ◆ Soutien administratif

- Rédiger, corriger et mettre en page divers documents ;
- Assurer la gestion et l'archivage des dossiers administratifs ;
- Effectuer les demandes de soutien informatique ;

##### ◆ Gestion des communications

- Rédiger et préparer les communications municipales ;
- Contribuer à la mise à jour des plateformes numériques.

##### ◆ Gestion financière

- Effectuer l'envoi des factures et des comptes de taxes ;
- Percevoir les paiements et effectuer les dépôts bancaires ;
- Fournir des renseignements sur la taxation ;
- Demander des soumissions pour l'achat de matériel de bureau.

## OFFRE D'EMPLOI - ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE)

### PROFIL RECHERCHÉ

#### Formation et compétences

- DEC en bureautique, DEP en secrétariat ou toute autre formation pertinente ;
- Excellente maîtrise du français et de la suite office (Word, Excel, Outlook, Publisher).

#### Aptitudes et qualités

- Sens de l'organisation et autonomie ;
- Discrétion et respect de la confidentialité ;
- Capacité à gérer plusieurs tâches simultanément ;
- Excellentes habiletés en service à la clientèle.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

-  Poste régulier, temps plein (35 h/semaine sur 4 jours ½) ;
-  Entrée en fonction : **Septembre 2025** (possibilité de débuter à temps partiel durant l'été) ;
-  Salaire horaire : Entre 24,97 \$ et 31,18 \$, selon qualifications et expérience ;
-  Avantages sociaux : REER collectif et assurances collectives ;
-  Travailler avec une équipe du tonnerre !

### POUR POSTULER

Faites-nous parvenir votre candidature avant le dimanche 4 mai 2025 à 23 h :

 par courriel : [reception@lisle-verte.ca](mailto:reception@lisle-verte.ca)

 par courrier :

Comité de sélection – adjoint(e) administratif(ive)

Municipalité de L'Isle-Verte

141, rue Saint-Jean-Baptiste

L'Isle-Verte (Québec) GOL 1K0

Pour toute question : 418 898-2812, poste 300

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt.

## OFFRE D'EMPLOI - ENTRETIEN MÉNAGER



### Rejoignez notre équipe !

La Municipalité de L'Isle-Verte est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper la fonction de

#### PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER

#### VOTRE RÔLE

Sous l'autorité de la direction générale, vous serez responsable de l'entretien ménager des bâtiments municipaux afin d'en assurer leur propreté.

#### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Balayer et laver les planchers ;
- Épousseter les meubles et passer l'aspirateur ;
- Nettoyer et désinfecter les appareils ménagers et accessoires dans la cuisine et les salles de bain ;
- Vider les poubelles ;
- Laver les fenêtres, les murs et les plafonds.

#### EXIGENCES

- Avoir un permis de conduire valide (classe 5) ;
- Faire preuve d'un bon sens de l'organisation ;
- Démontrer autonomie, minutie et souci du détail.

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

- 📍 Poste régulier, temps partiel (5 à 10 heures par semaine) ;
- 📅 Entrée en fonction : **Dès que possible** ;
- 💰 Salaire horaire : Entre 18,28 \$ et 22,83 \$, selon qualifications et expérience ;
- 🏠 Avantages sociaux : Admissible au REER collectif.

#### POUR POSTULER

Faites-nous parvenir votre candidature avant le 27 avril 2025 à 23 h, à l'intention de :

Comité de sélection - préposé(e) à l'entretien ménager  
Municipalité de L'Isle-Verte  
141, rue Saint-Jean-Baptiste  
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0  
418 898-2812 | [reception@isle-verte.ca](mailto:reception@isle-verte.ca)

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt.

## OFFRE D'EMPLOI

Journalier(ère) aux travaux publics  
(poste étudiant)

À la recherche d'un  
emploi pour l'été?

Tu es une personne:

- autonome et débrouillarde
- qui aime les travaux manuels
- qui apprécie passer beaucoup de temps à l'extérieur

Fais-nous parvenir ta  
candidature! →



L'Isle-Verte



Tu as jusqu'au  
27 avril à 23 h  
pour postuler!

Tu crois avoir ce qu'il faut pour offrir des pratiques structurées et amusantes de soccer ou de basket-ball?

Que tu sois aux études, sur le marché du travail ou même à la retraite, on peut prendre le temps de discuter de tes disponibilités et intérêts!

## Toi! Oui, toi!

Tu es une personne passionnée de sport et tu aimerais transmettre ta passion aux jeunes cet été? Viens entraîner les enfants de L'Isle-Verte !

Soumets ta candidature



L'Isle-Verte



**Emplois**  
Terrain de jeu  
de L'Isle-Verte

du 23 juin au  
15 août 2025

Soumets ta  
candidature en  
quelques clics!

**A** nimateur.trice en chef  
nimateur.trice  
ide-animateur.trice  
compagnateur.trice

L'Isle-Verte

Tu veux faire une différence auprès des jeunes?

Tu veux bouger, t'amuser et développer ta créativité cet été?

Rejoins notre équipe d'animation!

## TERRAIN DE JEU ESTIVAL

Voici tout ce que vous devez savoir par rapport au terrain de jeu estival 2025!

**Quand?** Du 23 juin au 15 août 2025 : du lundi au jeudi de 7 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 7 h 30 à 12 h.

**Pour qui?** Les enfants du primaire de 5 à 11 ans (les plus jeunes doivent commencer la 1<sup>ère</sup> année à l'automne).

**Où?** À l'école Moisson-d'Arts (136, rue Saint-Jean-Baptiste)

**À quel prix?** Été complet = 325 \$ (1<sup>er</sup> enfant), 300 \$ (2<sup>e</sup> enfant), 275 \$ (3<sup>e</sup> enfant et pour les enfants suivants d'une même famille)

À la journée = 20 \$ (15 \$ le vendredi)



**Comment s'inscrire?** À partir du **jeudi 3 avril à 19 h**, un lien vers le formulaire d'inscription en ligne sera partagé sur la page Facebook de la Municipalité et via notre site Web dans la section *Loisirs et vie communautaire* → *Activités de loisirs*. Les parents qui auront inscrit leur(s) enfant(s) seront informés de la suite par courriel dans la semaine du 21 avril.

Pour les parents qui ne sont pas familiers avec ce service, **une séance d'information se tiendra le jeudi 3 avril, à partir de 18 h** au Pavillon de l'amitié (140, rue Saint-Jean-Baptiste). De l'accompagnement pour l'inscription sera également offert sur place.

\*\*\*Veuillez noter que notre offre de service est conditionnelle à ce que nous ayons suffisamment d'employés. Nous sommes toujours en période de recrutement.

## MÉNAGE DU PRINTEMPS

Avec les douces températures du printemps qui s'en viennent, il sera bientôt temps de faire le grand ménage de nos terrains. Voici quelques informations à ne pas oublier :

- ◇ Ne jetez pas le sable récolté dans votre bac à ordure. Cela peut devenir très coûteux pour la Municipalité (et par le fait même pour les citoyens!), car cela augmente de façon importante le tonnage déposé au lieu d'enfouissement technique ;
- ◇ Le sable laissé en bordure de rue doit être étendu et ne pas former d'amoncellements, car cela compliquera l'opération de balayage des rues qui aura lieu dans quelques semaines ;
- ◇ Ne jetez pas les matières suivantes dans votre bac brun, car celles-ci ne sont pas acceptées: feuilles d'automne, arbustes et branches, sciure et copeaux de bois, terreau d'empotage, terre ou sable.

Pour savoir ce qui peut être apporté à l'écocentre, consultez le lien suivant ou rendez-vous sur le site Web de Co-éco : [Matières acceptées](#). Prenez note que certaines matières sont acceptées, mais avec frais.

## ÉCOBULLETIN DE CO-ÉCO

### Ménage printanier de la garde-robe : 3 bonnes pratiques

La belle saison qui approche vous donne envie de libérer de l'espace dans les armoires et les placards?

**Avant de jeter vos textiles usagés, pensez à leur offrir une seconde vie!**

 <b>1</b> <b>Organiser</b> Un évènement "Troc tes fringues" avec les amis ou la communauté	 <b>2</b> <b>Donner</b> Son linge de qualité à la friperie Consultez le répertoire régional ici 	 <b>3</b> <b>Valoriser</b> En utilisant ses morceaux usés pour un projet de couture, ou en faire des guenilles
--	--	--

Et si aucune de ces actions n'est possible, déposez-les à la poubelle\*. En aucun cas, ils ne sont acceptés au bac bleu ou brun, ou à l'écocentre !

\* En attendant qu'une meilleure option se développe dans la région.

**HORAIRE DES ÉCOCENTRES -ÉTÉ 2025**
**20 | Tout ce qu'il faut savoir**  
**25 | sur vos écocentres !**

**L'écocentre n'est PAS un dépôt ! Notre priorité?**

- le réemploi • le recyclage • la revalorisation •

**Rivière-du-Loup**

35, rue Henry-Percival-Monsarrat

**HORAIRE ÉLARGI À PARTIR  
DU 7 AVRIL JUSQU'AU  
29 NOVEMBRE 2025**

**Lundi au samedi  
8 h à 16 h**

Fermé le 21 avril, 24 juin, 1<sup>er</sup> juillet,  
1<sup>er</sup> septembre et du 20 décembre au  
6 janvier inclusivement.

**Horaire d'hiver** à compter du  
1<sup>er</sup> décembre (lundi, vendredi et samedi  
de 8 h à 15 h)

Consultez notre site web pour l'horaire  
de réouverture en 2026.

**Saint-Hubert-de-  
Rivière-du-Loup**

151, 1<sup>er</sup> rang Est

**OUVERT DU 5 MAI  
AU 2 NOVEMBRE 2025**

**Lundi, vendredi, samedi  
8 h à 16 h**

Fermé le 24 juin, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> sept.

**OBLIGATOIRE**

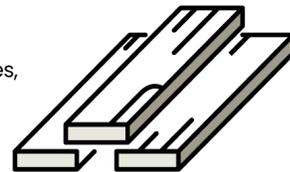
**Séparer vos matières AVANT  
d'arriver à l'écocentre.**

- **IMPORTANT** : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture •

Les dates et heures d'ouverture sont susceptibles de changer en fonction des conditions météorologiques et des travaux. Consultez notre site web ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour.

**ON NE GASPILLE PAS LE BOIS, ON LE TRIE !**

Tout ce qui est en bois doit être regroupé : 2x4, tiroirs, palettes,  
portes, fenêtres ancestrales, etc. (mélamine à part)


**\*ENTREPRISES ET INSTITUTIONS**

Les entreprises (dont les petits entrepreneurs en construction et rénovation)  
et les institutions peuvent venir déposer leurs matières triées à l'écocentre!  
La facturation fonctionne au poids ou au volume. Seuls les volumes  
assimilables sont acceptés.

Consultez le site web de Co-éco  
pour les tarifs.



**Récupération et vente de meubles,  
petits objets et matériaux de construction usagés.**

Venez voir notre inventaire directement à l'écocentre!

## ÇA SENT LE PRINTEMPS!

Le printemps est de retour! Avec lui, la lumière, la chaleur, les fleurs... et malheureusement, les nombreux excréments de chiens abandonnés tout l'hiver. Alors que la neige fond, ils réapparaissent un peu partout, gâchant nos trottoirs, nos parcs et nos espaces publics.

Si vous vous êtes promenés récemment, vous avez sans doute remarqué à quel point la situation est problématique. Sur certains trottoirs, il faut presque jouer à l'acrobate pour éviter ces désagréments! **Ramasser les déjections de son chien n'est pas une simple courtoisie, c'est une responsabilité.** Ces déchets sont non seulement inesthétiques, mais aussi une source de pollution et de maladies.

Propriétaires de chiens, c'est à vous d'agir! Avoir un animal, c'est aussi s'occuper de ce qu'il laisse derrière lui. Toujours avoir un sac avec soi et jeter

les déchets dans une poubelle, ce n'est pas compliqué. C'est juste du bon sens et du respect pour les autres. Tout le monde appréciera un environnement propre!

Pour vous aider, des distributeurs de sacs sont disponibles au parc du Mémorial (près de l'église), à l'école Moisson-d'Arts (près du terrain de baseball) et au parc Samuel-Côté. Utilisez-les et contribuez à la propreté de notre municipalité!



## RETOUR SUR LES DERNIÈRES ACTIVITÉS HIVERNALES

C'est à l'aube de la semaine de relâche scolaire, le 28 février dernier, qu'a eu lieu notre fameuse soirée de disco patin. Pour l'occasion, plus de 120 personnes étaient présentes pour profiter de l'ambiance visuelle et musicale. Merci aux membres du comité des loisirs pour leur contribution et aux participants d'avoir répondu en si grand nombre!



C'est finalement le 11 mars que la patinoire fermait ses portes pour la saison (11 jours plus tard qu'en 2024!). Les patineurs, les joueurs de hockey et de

ballon-balai ont été nombreux tout au long de la saison et nous espérons que ce sera à nouveau le cas l'an prochain!



Merci à nos employés, Mathieu, Richard, Francis, Michaël, Patrick et Benoit d'avoir permis aux citoyens de profiter d'une belle glace cet hiver. Merci également à Mathis et Raphaël d'avoir été présents pour donner l'accès au chalet de service les fins de semaine.

## DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES



Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, la distribution annuelle de plants d'arbres sera de retour à L'Isle-Verte le **samedi 31 mai, de 11 h à 13 h**, ou jusqu'à épuisement des stock (limite d'un plant par personne). Le lieu de distribution sera confirmé au courant du mois de mai via la page Facebook et le communiqué Web de la Municipalité. Les plants sont fournis gratuitement par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et distribués par l'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) en collaboration avec certains groupements forestiers de la région.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ROBERTINE-BARRY

En plus de l'achat récent de nouveaux livres, nous accueillons jusqu'au mois de juin l'exposition thématique qui a pour sujet le jardinage ainsi que la permaculture. Passez voir nos nouveautés, notre nouvelle vitrine (Wow!) ainsi que nos bénévoles le mercredi de 19 h à 20 h et le jeudi de 13 h à 15 h!



Notre équipe est d'ailleurs à la recherche de personnes qui seraient intéressées à offrir un peu de temps pour permettre l'ouverture de la bibliothèque la fin de semaine. Cela peut être de manière hebdomadaire ou mensuelle, nous sommes ouverts à vos propositions! Contactez Chantal pour manifester votre intérêt (418 898-2812, poste 306 | [loisirs@lisle-verte.ca](mailto:loisirs@lisle-verte.ca)).

Sur la photo (de gauche à droite) : *Lucas Rioux, Lise Côté, Nicole Sirois, Jenny Lagacé, Louise Morin et Karine Martel. Absente sur la photo, mais bien présente dans l'équipe : Hélène Malenfant.*





## HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES



Je vous présente ce texte en hommage à des bénévoles qui soutiennent trois organismes très impliqués dans notre milieu. Il semble que le travail d'équipe soit une manière de réaliser leurs actions de façon à la fois agréable et efficace. Vous avez sûrement été témoins à un moment ou à un autre des généreuses contributions de l'un ou l'autre de ces organismes. Voici comment ils présentent leur manière de vivre leur bénévolat.

### La Friperie du Nordet

Au quotidien, nos bénévoles ne se croisent pas toujours, mais chacun a un rôle à jouer pour conserver le dynamisme de notre organisme. Faire du bénévolat, c'est répondre à un besoin de participer à une cause à laquelle on croit. Travailler en équipe permet d'augmenter la productivité, mais surtout de tisser des liens entre nous!

Se rencontrer en CA, faire le tri des dons reçus, collaborer avec notre coordonnatrice pour améliorer la présentation et rentabiliser l'espace, accueillir les clients sont autant de gestes de solidarité qui nous unissent. Parmi les bénévoles, on retrouve des compétences et des talents différents, mais des objectifs communs!

Depuis presque 20 ans, des dizaines de bénévoles ont uni leurs efforts pour offrir ce service à la population. Nous regardons vers l'avenir et souhaitons au cours des prochains mois être en mesure d'effectuer des travaux prioritaires comme la réfection de la toiture et la démolition des anciennes chambres froides pour maintenir le bâtiment en bon état. Avec la générosité des gens, l'implication de nos bénévoles et de la communauté, nous pourrions être fiers et poursuivre notre mission!

Jocelyne Michaud

### Le Club des 50 ans et plus

Nous sommes sept. Sept comme les sept lutins. Le 27 octobre 2021, sept généreux bénévoles aux idées, connaissances, expériences et caractères

différents se sont réunis et ont pris en charge la direction du Club des 50 ans et plus de L'Isle-Verte.

Dans cette diversité, règne un esprit d'équipe basé sur le respect des talents et le sens des responsabilités de chacun. Pas de jaloux ni d'empereurs, que des gens qui ont du plaisir à travailler ensemble dans un climat serein et dont l'ambition est d'offrir, à nos aînés en particulier et à la population en général, des activités bénéfiques au bien-être physique, intellectuel et moral. Notre devise : sortir, bouger, socialiser dans la bonne humeur.

Gilberte Chassé et Maurice Dumas.

### Le Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières de L'Isle-Verte existe depuis presque 105 ans (8 décembre 1920), et sans ses bénévoles, le Cercle ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Ces femmes sont toujours prêtes à rendre service, à donner un coup de main sans ménager leur temps et leurs efforts, que ce soit pour vendre des billets ou aider lors de nos brunchs ou bingos pour notre financement.

Nous faisons chaque année une exposition, des ateliers et démonstrations (tricot, crochet, couture, broderie, tissage, etc.) et le montage de nos pièces de tissage. Nos vaillantes bénévoles sont toujours là pour aider et transmettre leurs savoirs à nos générations futures pour que les choses avancent.

Grâce à toutes ces femmes bénévoles pleines de bonne volonté, le Cercle a une belle histoire et elles méritent qu'on leur rende hommage et qu'on leur dise mille mercis.

Monique Lebel

### Chers bénévoles, les gens de L'Isle-Verte vous disent MERCI du fond du coeur!

Lise Pelletier, heureuse bénéficiaire du travail de bénévolat dans notre milieu de vie

# Friperie du Nordet



## BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE 2024



Devenir bénévole pour une cause, c'est choisir celle-ci selon ses intérêts et ses talents. Mme Réjeanne Beaulieu a su trouver « sa cause » et nous sommes heureux de pouvoir mettre au grand jour son engagement depuis près de 20 ans à la Friperie du Nordet.

Mme Réjeanne s'est impliquée dès la création de la Friperie du Nordet, alors que celle-ci avait pignon sur rue, au 111, Seigneur Côté dans les locaux de la salle de quilles.

Elle participait au tri et faisait des réparations de vêtements selon les besoins, ce qu'elle a continué de faire pendant de nombreuses années.

Encore aujourd'hui, même si nous ne la retrouvons pas « sur le plancher », elle continue d'apporter sa contribution à la friperie en taillant des « guenilles » dans des draps ou des tissus de coton absorbant. Très autonome, nous n'avons pas besoin de l'interpeler...elle fait régulièrement sa petite visite à la friperie, rapporte chez elle les tissus mis de côté par les bénévoles au tri et nous revient avec les sacs prêts pour la vente. Les travailleurs se les procurent et les utilisent au quotidien dans leur atelier ou leur entreprise.

C'est donc avec beaucoup de reconnaissance que nous soulignons le travail de Mme Réjeanne Beaulieu.

## LE PAVILLON DE L'AMITIÉ OUVERT LE DIMANCHE?

En plus des activités régulières de la semaine telles que les après-midis de cartes, le Tai-chi et la danse, le Club des 50 ans et plus de L'Isle-Verte songe à ouvrir la salle du Pavillon de l'amitié à **toute la population**, les dimanches après-midi pour diverses activités de socialisation, de divertissement ou d'information. Il s'agirait d'une belle possibilité d'activités intergénérationnelles. À titre d'exemples seulement : jeux de société de toutes sortes, sports légers comme le baseball-poches, courts exposés ou conférences sur des sujets divers à la demande populaire.

Le Pavillon dispose d'un système de son performant, de deux écrans géants et d'une console Wii.

Bien sûr, les discussions libres avec une tasse de thé ou de café sont toujours agréables.

Si l'idée vous intéresse et que vous avez envie de participer sans en faire un devoir d'assiduité, vous pouvez communiquer avec un des membres du conseil d'administration du Club. Nous apprécierions recevoir vos réponses assez rapidement afin de nous préparer à vous accueillir adéquatement. Le projet sera discuté lors de l'assemblée générale annuelle prévue pour le **6 mai, à 19 h 30, au Pavillon de l'amitié.**

Voici les noms des membres du conseil d'administration par ordre alphabétique :

Georgette Beaulieu    Guy Bérubé    Gilberte Chassé    Maurice Dumas

Gilles Guay    Lorette Hamel    Claudette Pelletier

Bienvenue au Pavillon de l'amitié de L'Isle-Verte!



## LE CERCLE DE FERMIERES DE L'ISLE-VERTE

Voici quelques nouvelles de nos activités et de notre Cercle. Le mois d'avril est arrivé et nos artisanes sont fébriles et se préparent pour notre **exposition du vendredi 11 avril**. Elles y présenteront les travaux qu'elles ont réalisés depuis juin dernier. Nous vous invitons à venir visiter et admirer leurs créations **dès 19 h au Pavillon de l'amitié**, au 140, rue Saint-Jean Baptiste. Par la suite, nous aurons la remise des prix et le choix des artisanes en arts textiles et en art culinaire. Nous avons toujours un goûter en fin de soirée.

Lors de notre rencontre du 12 mars dernier, nous avons préparé et présenté nos rapports pour l'année 2024-2025. De plus, il a été entendu que nous serions présentes à la rencontre régionale du 15 mars, organisée par notre fédération à Pointe-au-Père, pour « la journée de printemps ». Nous sommes membres de la Fédération 04 Bas Saint-Laurent. Aussi, lors de notre réunion, Mme Jocelyne Michaud nous a partagé son vécu de fermière au Cercle de L'Isle-Verte. Les membres présentes ont beaucoup apprécié ce témoignage.



Plusieurs ateliers ont eu lieu depuis le début de l'année. En couture, les dames ont réalisé un sac fourre-tout avec la technique pointe folle que nous avons pu admirer lors de notre rencontre, et la démonstration de pose de fermeture éclair a été très appréciée. L'atelier pour le partage intergénérationnel s'est bien déroulé et plusieurs jeunes ont pu réaliser leurs tuques en polar sous la supervision de dames bénévoles. Bravo! Notre **prochaine rencontre** aura lieu le **2 avril à 19 h 30** au Pavillon de l'amitié. Nous accueillerons une **conférence sur comment gérer son stress** par notre invité, M. Pierre-Hugues Dion. Nous vous attendons, mesdames, et si vous êtes intéressées à vous joindre au Cercle de L'Isle-Verte, n'attendez plus, venez à cette rencontre ou téléphonez à Mme Monique Lebel (présidente) au 418 898-2253 ou à Mme Pauline Lemieux (trésorière) au 418 898-2844 pour plus de détails.

Pensée : « La vie est comme un miroir. Si tu lui souris, elle te renvoie ton image. » *Louis Nucera*

Pauline Lemieux, trésorière

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

### CLINIQUE MÉDICALE

150, rue Saint-Jean-Baptiste (Presbytère)  
Tél.: 418 867-2642, option 4 pour L'Isle-Verte

#### Heures d'ouverture de la clinique

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**  
Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

#### Horaire du médecin

##### **Avril 2025**

Dr Caron : 1, 8, 15, 22 et 29 avril

##### **Mai 2025**

Dr Caron : 6, 13, 20 et 27 mai

### PHARMACIE

136-A, rue du Seigneur-Côté  
Tél.: 418 898-3111

#### Heures d'ouverture de la pharmacie

Du lundi au vendredi: **de 9 h à 18 h**

#### Horaire des pharmaciens(nes)

Du lundi au vendredi: **de 9 h à 16 h**



## SUPLÉMENT DE REVENU GARANTI



### Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti



Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versement du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenu avant le 30 avril.

#### **Le SRG, c'est quoi?**

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

#### **Êtes-vous admissible?**

- ◇ Vous avez 65 ans ou plus ;
- ◇ Vous vivez au Canada ;
- ◇ Vous recevez une pension de SV ;
- ◇ Votre revenu annuel est :

- ◆ inférieur à 22 056 \$, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée ;
- ◆ inférieur à 29 136 \$, si votre partenaire reçoit une pension complète de la SV ;
- ◆ inférieur à 40 800 \$, si votre partenaire reçoit l'Allocation ;
- ◆ inférieur à 52 848 \$, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.

#### **Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG?**

Service Canada peut vous aider :

- ◇ Par téléphone : au 1-800-277-9915 (Sécurité de la vieillesse) ou au 1-877-631-2657 (Centre d'appui) ;
- ◇ En personne : [Bureaux de Service Canada](#).

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

AVRIL 2025						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
★ : Spectacle de théâtre Les 4G se bidonnent 6 avril	: 7, 14, 21, 28 ★ : Bureau municipal fermé 21 avril	: 1, 8, 15, 22, 29 : 1, 8, 15, 22, 29 : 8	: 16 : 2, 16, 23, 30 : 2, 9, 16, 23, 30 : 2, 9, 16, 23, 30 ★ : Rencontre Fermières 2 avril	: 3, 24 (PM seulement) : 3, 10, 17, 24 : 3, 10, 17, 24 ★ : Inscriptions TDJ estival 3 avril	: 4, 11, 18, 25 ★ : Exposition Fermières 11 avril	

MAI 2025						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	: 5, 12, 19, 26 ★ : Bureau municipal fermé 19 mai	: 6, 13, 20, 27 : 6, 13, 20, 27 : 13 ★ : AGA Club des 50 ans et plus 6 mai	: 21 : 7, 14, 21, 28 : 7, 14, 21, 28 : 7, 14, 21, 28	: 1, 8, 15, 22, 29 : 1, 8, 15 : 1, 8, 15, 22, 29 ★ : 5 à 7 des bénévoles 1 <sup>er</sup> mai	: 2, 9, 16, 23, 30	★ : Distribution de plants d'arbres 31 mai

**Légende:**

- Séance du conseil municipal Présence de l'inspectrice en bâtiment Bibliothèque   
 Bouger et socialiser Bingo Tai-chi Viactive Danse en ligne Activité spéciale ★

## CALENDRIER DES COLLECTES

**Avril**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

**Mai**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**Légende**

- Déchets
- Matières recyclables
- Déchets et matières organiques
- Matières recyclables et matières organiques

## COORDONNÉES ET HORAIRES

### Bureau municipal

141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418 898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	<b>FERMÉ</b>	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	<b>FERMÉ</b>	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	<b>FERMÉ</b>

### Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste  
418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Mercredi et vendredi	13 h à 16 h 30
Jeudi	13 h à 17 h
Samedi	13 h à 16 h

### Bibliothèque municipale Robertine-Barry

136, rue Saint-Jean-Baptiste  
418-898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Mercredi	19 h à 20 h
Jeudi	13 h à 15 h

## ÉQUIPE MUNICIPALE



**Benoit Randall**  
Directeur général et  
greffier-trésorier



**Audrey-Anne Dubé**  
Greffière-trésorière  
adjointe



**Trycia Goulet-Pelletier**  
Adjointe administrative



**Chantal Amstad**  
Coordonnatrice des loisirs et  
de la vie communautaire



**Julie Lemieux**  
Inspectrice en bâtiment  
et en environnement



**Mathieu Dubé**  
Contremaître des  
travaux publics



**Michaël Jodoin**  
Mécanicien-  
opérateur



**Francis Beaulieu**  
Opérateur-  
mancœuvre



**Patrick Landry**  
Préposé à l'aqueduc et  
aux eaux usées



**Richard Gagnon**  
Journalier aux  
travaux publics